

Brignais, le 28 mars 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 37**

Présents : 36
Votants : 36
Abstentions : 00
Contre : 00
Pour : 36

**Objet :
Lutte contre le frelon
asiatique : Bilan 2021 et
Contribution 2022**

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux

Le 22 mars

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Chaponost, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 15 mars 2022

PRESENTS : MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mmes Marie DECHESNE, Clémence DUCASTEL, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

ABSENTS : Mme Christiane CONSTANT

SECRETAIRE : M. Jean-Philippe GILLET

Pouvoirs :

Jean-François PERRAUD donne pouvoir à Damien COMBET

Grégory NOWAK donne pouvoir à Jérôme CROZET

Claire REBOUL donne pouvoir à Patricia GRANGE

Clémence DUCASTEL donne pouvoir à Audrey PLATARET

Céline ROTHEA donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN

Martial GILLE donne pouvoir à Josiane CHAPUS

Jean-Louis GERGAUD donne pouvoir à Pierre FOUILLAND

Thierry DILLESEGER donne pouvoir à Pascale MILLOT

Guy BOISSERIN donne pouvoir à Christine MARCILLIERE

Agnès BERAL donne pouvoir à Anne-Claire ROUANET

Laurence BEAUGRAS donne pouvoir à Lionel BRUNEL

DÉLIBÉRATION N°2022-25

Bilan 2021 :

- **Bilan global :**

Après une explosion de la présence du frelon asiatique en 2020 (x7 par rapport à 2019), on constate une légère augmentation en 2021, du fait de conditions météorologiques qui lui ont été moins favorables.

On constate par ailleurs une **amélioration des signalements** : la plate-forme de signalement (www.frelonsasiatiques.fr) commence à être mieux connue, ce qui a permis une augmentation du nombre de signalements en 2021 avec de moins en moins d'erreurs sur ces signalements.

Lorsque le nid de frelon asiatique est confirmé et qu'il a été découvert en saison, sur les EPCI ayant conventionné avec le GDS, la destruction du nid est assurée par le GDS. En 2021, grâce à l'amélioration des signalements en saison, le **taux de destruction des nids s'est fortement amélioré.**

- **Evolution du frelon asiatique dans le Rhône :**
 - **379 nids** découverts en 2021 (347 en 2020)
 - **85% détruits** (61% en 2020)
- **Sur la CCVG :**
 - 4 nids découverts (8 en 2020)
 - 100% détruits (38% en 2020)

Bilan financier 2021 :

Budget réalisé : **57 859 €**

- ⇒ pour un budget prévisionnel de 125 000 € (basé sur l'hypothèse d'une expansion aussi forte qu'en 2020, ce qui n'a pas été le cas).

Recettes réalisées : **57 567 €**

- ⇒ soit un budget quasiment à l'équilibre (-292 €), mais avec une augmentation très faible de la présence du frelon asiatique en 2021.

10 EPCI ont conventionné avec le GDS du Rhône en 2021 : COR – CC Beaujolais Pierres dorées – CC Saône Beaujolais – CCVL – Copamo – CCVG – CCPA - CC Monts du Lyonnais – CCPO – CC Est lyonnais – Métropole de Lyon – CA Villefranche Beaujolais Saône – CA Vienne Condrieu

DEPENSES 2021	
Destruction de nids sur les territoires conventionnés par le biais du GDS : 220 nids	51 759,08
Animation du dossier, relation partenaires : 12 jours de travail Elus de la Section Apicole ou apiculteurs (bénévolat) = 100 heures pour le président + heures référents frelons	6 000 euros
Dédommagement des frais km de 4 référents frelons	100 euros
TOTAL DEPENSES	57 859 euros

Perspectives 2022 :

- Budget prévisionnel construit sur l'hypothèse d'une nouvelle expansion du frelon asiatique (x2-3 par rapport à 2020/2021 => 600-950 nids trouvés et 300-600 détruits)
- Budget prévisionnel 2022 : **125 000 €**
- Recettes : construit sur une clé de financement identique à 2021
=> 30€ / 1 000 habitants + nombre de nids signalés en 2021
=> **2 325 € pour la CCVG**
- Nouveauté 2022 = principe d'une **clause de revoyure** :
=> sur la base d'un bilan en novembre :
* en cas de dépassement en cours de saison, si expansion trop importante en 2022, appel à contribution supplémentaire des EPCI
* si excédent, conservé par le GDS pour l'année suivante

S'il était nécessaire d'apporter une contribution supplémentaire, cela fera l'objet d'un avenant à la convention jointe en annexe qui sera présenté en conseil communautaire.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des membres votants :

- D'approuver la contribution de la CCVG à la lutte collective contre le frelon asiatique coordonnée par le GDS du Rhône, à hauteur de 2 325 € ;
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget 2022 ;
- D'autoriser la présidente à signer la convention jointe en annexe.

Extrait certifié conforme,

Signé le, 28/03/2022,
GAUQUELIN Françoise

